

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil d'administration de l'Association québécoise de reining tenue le mardi 21 juin 2005, au Motel Transit de St-Hilaire.

Étaient présents Gilles Bergeron, Jean-Martin Donais, Gaëtan Laroche, André Lauzon, Karelle Naud, Marie-Josée Paquette, Christian Tremblay et Claude Vézina, sous la présidence de Daniel Bouchard.

Était personne ressource invitée Yvan Brodeur, CA.

1. Ouverture de l'assemblée

Sur constatation du quorum, il est proposé par Marie-Josée Paquette, appuyé par Jean-Martin Donais et résolu unanimement que l'assemblée soit ouverte à 19h35.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Christian Tremblay, appuyé par Gilles Bergeron et résolu unanimement que l'ordre du jour suivant soit adopté en laissant le point Varia ouvert jusqu'à la fin de la réunion :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du CA régulier du 18 mai 2005
4. Affaires découlant des procès-verbaux
5. Rapport du président
6. Correspondance (reçue et envoyée par le secrétariat et/ou les administrateurs)
7. Rapport du trésorier
8. Bilan Clinique Duane Latimer
9. Futurités Blainville septembre 2005
10. Varia
 - (a) Résolution signataire de la documentation Manuvie
 - (b) Poste à combler de Lee Roy Dagenais
11. Date de la prochaine assemblée
12. Levée de l'assemblée

3. Lecture et adoption du procès-verbal du CA du 18 mai 2005

Il est proposé par Jean-Martin Donais, appuyé par Gaëtan Laroche et résolu unanimement que le procès-verbal de la réunion du 18 mai 2005 soit adopté en modifiant le point 9; 12 personnes inscrites à la clinique Duane Latimer.

4. Affaires découlant des procès-verbaux

Ce point n'a donné lieu à aucun commentaire depuis le dernier CA.

5. Rapport du président

Dans son rapport, le président a fait mention de son entretien avec M. Ross, président de Permo, commanditaire officiel du concours de Blainville au mois de septembre prochain. Cet entretien avait pour but de clarifier les engagements de l'AQR face à M. Ross puisque ce dossier relevait de Mme Jo-Anne Denis, anciennement responsable des commanditaires au sein de l'Association.

6. Correspondance (reçue et envoyée par le secrétariat et/ou les administrateurs)

- 1- L'AQR a reçu un courriel d'un membre de l'Association où l'horaire de certaines classes NRHA était contesté. Le président, M. Bouchard, prendra le temps de répondre à ce courriel qui contenait des arguments valables.
- 2- Suite à plusieurs demandes des membres, l'ordre de passage des épreuves débutant à 7h30 ou 8h00 le matin, sera disponible la veille.
- 3- L'AQR accuse réception de la lettre de M. Raynald Laverdière en réponse au rapport « sans préjudice » de l'Info Rein d'avril 2005. Cette lettre sera annexée au présent procès-verbal.
- 4- L'AQR accuse réception de la lettre de M. Raynald Laverdière en réponse à la lettre concernant le matériel informatique. Mme Laroche, secrétaire-exécutive, se charge de répondre à M. Laverdière.

7. Rapport du trésorier

Dans son rapport le trésorier annonce qu'il y aura un bilan au 30 juin 2005 qui sera fait, soit après 6 mois d'opération du nouveau Conseil d'administration. Ce rapport sera accessible aux membres.

8. Bilan clinique Duane Latimer

L'AQR affiche un profit d'environ 5500.00\$ pour cette activité; les chiffres finaux sont à venir puisqu'il reste des comptes à payer et à recevoir dans ce dossier.

9. Futurité Blainville septembre 2005

Gaëtan Laroche a présenté l'horaire de Blainville; après quelques corrections, la version finale sera publiée sous peu ainsi que tous les formulaires nécessaires pour ce concours.

10. Varia

(a) Résolution signataire documentation Manuvie

Il est proposé par Claude Vézina, appuyé par Jean-Martin Donais et résolu unanimement que Mme Sophie Laroche soit signataire pour les documents Manuvie.

(b) Combler le poste de Lee Roy Dagenais

M. Serge Verreault sera approché pour remplacer M. Dagenais.

11. Date de la prochaine assemblée

Il est proposé par Christian Tremblay, appuyé par Gaëtan Laroche et résolu unanimement que la prochaine assemblée du CA se tienne le mercredi 3 août 2005 à 19h00 à l'Auberge Royal Versailles à Montréal.

12. Levée de l'assemblée

À 22h30, il est proposé par Jean-Martin Donais, appuyé par Gilles Bergeron et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

Daniel Bouchard
Président

Sophie Laroche
Secrétaire exécutive